

ARSensH

Accès aux soins et repérage des déficiences sensorielles dans les établissements pour adultes en situation de handicap

Une forte prévalence des troubles sensoriels à domicile...

Figl. Prévalence des troubles visuels parmi les personnes âgées de 20 ans et plus vivant à domicile France métropolitaine (2008)

	Préval		
		%	IC 95 % ¹
Personnes présentant des troubles visuels		74,9	[73,9 - 75,9]
dont : - port d'une correction optique (lunettes ou lentilles)		69,7	[68,7 - 70,7]
- difficultés pour voir de près	avec des lunettes ou des	7,3	[6,8 - 7,7]
- difficultés pour voir de loin	lentilles si elles en portent	4,1	[3,8 - 4,5]
Personnes malvoyantes			[0,46 - 0,61]
Personnes aveugles		0,06	[0,04 - 0,08]

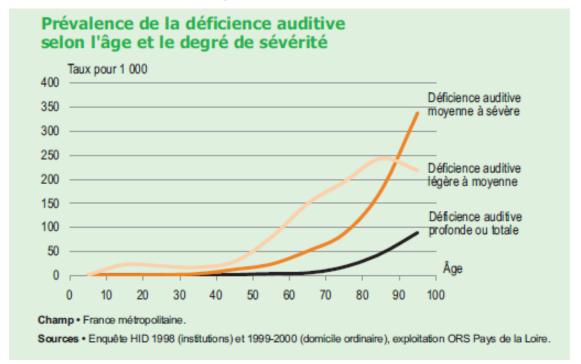
Source : Enquête Handicap santé 2008, volet ménages (Drees, Insee). Exploitation ORS Pays de la Loire 1. Intervalle de confiance du taux de prévalence avec risque d'erreur de 5 %.

Prévalence des troubles visuels des + de 20 ans : 75%





Une forte prévalence des troubles sensoriels à domicile...







Et très probablement également en établissement pour adultes en situation de handicap!

% Personnes vivant en établissements	49	44	53	72	85	Région
besoin bilan visuel	22%	29%	56%	44%	24%	31%
besoin bilan auditif	15%	20%	46%	41%	6%	22%

Source: enquête flash Personnes Handicapées 2018





Notre estimation en Maine et Loire en MAS/FAM:

besoin d'un bilan visuel : 180 personnes

besoin d'un bilan auditif: 93 personnes

% Personnes vivant en établissements	MAS	FAM
Besoin bilan visuel	11%	32%
Besoin bilan auditif	20%	12%

Source: enquête flash Personnes Handicapées 2018





Des réalités de terrain pour les établissements :

- Des symptômes difficiles à clarifier
- Des difficultés de réalisation des examens médicaux
- Des difficultés d'accès
- Une vraie plus-value du dépistage (troubles du comportement, fatigue,...)





Objectifs généraux

- Identifier les freins et leviers de chaque acteur
- Identifier l'expertise des professionnels et des proches
- Fédérer les acteurs et mieux se connaître
- Faciliter le repérage des déficiences sensorielles
- Sensibiliser et former les professionnels et les proches
- Faciliter la consultation avec le professionnel de santé assurant le diagnostic





Objectifs opérationnels

- Améliorer le repérage des déficiences sensorielles par les professionnels de l'établissement
- Capitaliser sur les bonnes pratiques
- Créer un protocole gradué de dépistage
- Généraliste?
- Ou plutôt personnalisé à chaque établissement?





Méthodologie

- Mobilisation des partenaires
- Mise en place d'un comité de pilotage et d'un coordonnateur de projet
- Expérimentation auprès de 2 ou 3 MAS/FAM
- Évaluation de l'expérimentation
- Diffusion des résultats





Les retombées attendues

- Meilleure collaboration territoriale entre MAS/FAM, professionnels d'établissements, proches, professionnels libéraux, CHU
- Meilleure prise en charge des déficiences sensorielles
- Et parallèlement...
- explorer les solutions pour usagers ne pouvant se déplacer
- explorer les solutions en cas de besoin de rééducation/réadaptation



